

Volume 13 Numéro 09

REMERCIEMENTS

Je profite de cette édition pour vous transmettre mes plus sincères salutations et vous dire combien j'ai apprécié travailler à la Municipalité de Labelle et avec vous, résidents, villégiateurs, contribuables et fournisseurs, durant ces quatorze dernières années. Je quitte mon poste cette semaine et serai remplacée, à la direction générale de la Municipalité par monsieur Léonard Castagner qui entre en fonction dès le lundi 26 août 2002.

Christiane Cholette, directrice générale

L'OR BLEU EN ABONDANCE AU QUÉBEC, MAIS À QUEL PRIX?

Arroser la pelouse sans tenir compte du règlement d'arrosage, prendre des douches interminables, se brosser les dents en laissant le robinet couler, laver sa voiture avec le boyau d'arrosage...

Au Québec, environ 20% de l'eau produite dans les usines de traitement est gaspillée. C'est plus de 125 millions de dollars qui sont ainsi dépensés inutilement. Réfléchissez bien avant de faire un usage excessif de l'eau potable, car cette eau n'est pas gratuite. En effet, chaque année, il y a des millions de dollars qui sont perdus en raison du gaspillage de l'eau potable et ces pertes transparaissent évidemment sur les comptes des contribuables. De plus, dû à cette surconsommation de l'eau potable, la capacité de traitement est dépassée et il devient alors moins efficace, ce qui ne signifie pas pour autant que l'eau ne respecte plus les normes de qualité en vigueur.

De plus, économiser l'eau potable n'implique pas de réduire son mode de vie en se privant d'eau. Il suffit de poser de petits gestes simples et répétitifs pour réduire le gaspillage. Au Québec, chaque habitant utilise en moyenne 777 litres d'eau par jour (incluant les industries, commerces, institutions et fuites dans les réseaux de distribution) soit 40% de plus que l'Ontario. Pensez-y bien, Gaspiller l'eau potable, c'est jeter l'argent à l'eau!

Texte: Mélissa Beckers,

Programme d'économie d'eau potable

22 Août 2002

ACTIVITÉS CULTURELLES

La mairesse, Pâquerette Léonard-Telmosse, vous invite à faire partie du comité pour l'organisation des activités culturelles en compagnie de Nathalie Dufresne et Isabelle Lapointe qui ont déjà démontré leur intérêt. Pour ce faire, vous n'avez qu'à donner votre nom à l'hôtel de ville 686-2144.

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS

Nous rappelons à la population que certaines normes, restrictions et/ou obligations sont en vigueur sur l'ensemble de la Municipalité pour la possession de chiens et de chats. Ainsi, tout propriétaire de chien (vivant habituellement sur notre territoire) doit obtenir une médaille pour son animal en payant les frais de 10 \$ à l'hôtel de ville. Par ailleurs, il est interdit de garder plus de 2 chiens et plus de 3 chats par résidence. Aussi, les chiens doivent être attachés ou gardés sur un terrain clôturé ou en laisse lorsqu'ils circulent sur le territoire. Il va de soit que les chiens ne doivent pas déranger le voisinage par leurs aboiements ou autres.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Avis public est donné que la nouvelle réglementation d'urbanisme est maintenant entrée en vigueur. Nous invitons tous ceux qui étaient en attente de cette entrée en vigueur pour déposer leur demande de permis, de le faire en prenant rendez-vous avec madame Geneviève Demers, responsable du service de l'urbanisme. Nous invitons également la population à prendre le temps de venir consulter cette nouvelle réglementation, à l'hôtel de ville, aux jours et heures d'affaires du bureau.

L'info municipale: Municipalité de Labelle

1, rue du Pont, C.P. 390 Labelle (Québec) JOT 1H0

(819) 686-2144

Directrice générale: Christiane Cholette

<u>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LABELLE</u> ACTIVITÉ DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Une activité nationale est lancée dès maintenant pour la semaine des bibliothèques publiques qui se déroulera du 20 au 26 octobre. Il s'agit, pour les jeunes participants de 5 à 16 ans, d'imaginer comment chacun aimerait que sa bibliothèque idéale soit aménagée : le type de mobilier, les choix de couleurs, l'organisation de l'espace, les services offerts, les activités d'animations, etc. Les projets, sous forme de dessin, de maquette, de bande dessinée ou de texte doivent parvenir avant le 6 octobre à la bibliothèque. Un tirage au sort déterminera la personne éligible à un prix de 500 \$ (le tirage sera fait au niveau national). Les jeunes peuvent participer individuellement ou en groupe.

96 ratons ont participé au club de lecture du Rat Biboche. Le tirage des albums a eu lieu le 13 août à 16 h : Sophie Jubinville-Savard se mérite l'album Une chauve-souris qui pleurait d'être trop belle, Mikaélanne Côté gagne Une courtepointe pour grand-maman et Vicky Brisson reçoit Histoires à croquer avant d'aller se coucher. Bravo à tous les gagnants!

Nous rappelons que le Club des Aventuriers du livre a débuté le 13 août. Les jeunes de 6 à 12 ans sont donc invités à venir découvrir des livres passionnants et courent la chance de gagner de nombreux prix! Vous pouvez également accéder au site web du club de lecture à l'adresse suivante : www.aventuriersdulivre.qc.ca/

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuit aux résidents / contribuables.

Heures d'ouvertures :

Mardi et jeudi

13 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi Samedi

13 h à 16 h 9 h à 12 h 30 Lors de l'Assemblée générale du 12 juin dernier, une trentaine de membres et amies étaient réunies pour le souper communautaire. Les recettes préparées par les membres étaient délicieuses. Le nouveau comité d'administration du Cercle pour 2002-2003 est composé de :

Manon Venne, présidente Marie-Noëlle Forest, vice-présidente Francine Patry, secrétaire-trésorière Éliette Chalifour, conseillère num. 1 Monique P. Clément, conseillère num. 2

Si vous êtes intéressées à faire de la peinture sur bois, du tissage, de l'artisanat, du social, du partage et vous faire des amitiés nouvelles, venez vous joindre au Cercle de Fermières de Labelle. Nous avons notre première réunion le 11 septembre prochain à 19 h 30 à la salle de l'hôtel de ville.

Bienvenue à toutes

Une voie d'avenir

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

Invite tous les pêcheurs(ses) à son « Festival de la Truite » les 24 et 25 août 2002 au petit lac Caribou. Encore cette année, grâce à l'Association et au Ministère de la Faune et des Parcs du Québec, il y aura ensemencement de 3000 \$ de truite mouchetée. Le dimanche 25 août 2002 sera la journée de la relève, il y aura un prix d'enregistrement pour cette fin de semaine et un prix familial aussi, pour permettre de remettre des prix de participations aux jeunes et aux adultes. Il y a un resto-bar sur place, de la musique d'ambiance, abri, table à pique-nique et une belle mise à l'eau pour les bateaux. Pour ce tournoi seulement, le moteur électrique pour vos bateaux est permis.

Bienvenue à tous et bon tournoi.

Claude Thibault, président

<u>COMITÉ DES LOISIRS DE LABELLE</u>

Résultat du concours « fais-moi un logo » :

1er prix : Audrey-Anne Piché 50 \$ Jugé par les membres du comité

2e prix : Josiane Nantel25 \$3e prix : Claudie Nantel25 \$

Tirés au sort parmi les 7 autres participants

Party de fin de saison:

Le samedi 14 septembre 2002, de 15 h à 19 h 30, au pavillon du Centenaire de Labelle, pour les jeunes qui ont participé à la balle-molle et au soccer durant l'été.

15 h à 17 h : partie de balle-molle et de soccer parents/enfants

17 h: souper hot-dog et blé d'inde (gratuit pour les jeunes inscrits aux activités, contribution financière minime pour les autres jeunes et parents)
18 h 30: remise des prix et dévoilement du logo

En cas de pluie, le party débutera à 17 h à l'intérieur du pavillon du Centenaire.

Rechercher:

Le comité des loisirs est à la recherche d'un terrain au dimension minimum de 90 m X 45 m pour des tournois de soccer. Communiquer avec Benoit Bell 686-3854 ou Gaétan Groulx 686-1617

Le saviez-vous?

Les jeunes de Labelle ont participé à deux tournois de soccer dernièrement. Le prix demandé par les organismes pour participer à chaque tournoi était de 6 \$ par enfants, donc le comité des Loisirs a fourni 4 \$ et demandait seulement 2 \$ aux parents!

COUPEZ LE COU À L'HERBE À POUX

Fiche d'identification:

- Plante annuelle de 10 à 90 cm de hauteur
- Feuilles profondément découpées
- Fleurs mâles verdâtres groupées en épis terminaux; fleurs femelles, très discrètes, logées à l'aisselle des feuilles
- La petite herbe à poux (Ambrosia artemslifolia) est une plante très répandue qui affectionne les sols secs, sableux et incultes.
- Attention à sa floraison (au début d'août) et à son pollen irritant...ATCHOUM
- Parenté: La grande herbe à poux (Ambrosia trifida) est beaucoup moins fréquente et beaucoup plus haute (2 mètres)

Votre mission:

Une personne sur 10 est affectée par le pollen aéroallergène de l'herbe à poux et souffre du rhume des foins. Votre mission consiste donc à identifier et à éliminer la « vilaine » avant production de pollen, sinon... ATCHOUM!

Votre plan d'attaque:

Tactique sans chimique, il vous faudra couper le cou de l'herbe à poux, avant l'août. La plante ne doit absolument pas disperser son pollen. Il faut l'éliminer soit par arrachage, soit par tontes régulières et répétées.

Vos alliés:

Tous ceux et celles qui ont à cœur un environnement plus sain peuvent unir leurs efforts pour venir à bout de cette herbe pouilleuse. Ensemble, vous serez fiers d'être d'intrépides coupeurs de cou d'herbe à poux.

Votre récompense :

Les personnes sensibles vous seront éternellement reconnaissantes de les avoir débarrassées de cette vilaine herbe. D'année en année, si le contrôle est serré, l'herbe à poux quittera notre région et bon débarras!

Texte: Marie-Josée Lefebvre

FORT BOYARD MÉDIÉVAL

Le comité organisateur du comité des loisirs de Labelle est fier du succès remporté lors de cette activité. 136 participants ont travaillé durement pour réussir les épreuves. Bravo aux 4 équipes gagnantes qui ont partagé un trésor de 300 \$. Les organisateurs tiennent à remercier les 20 bénévoles qui ont permis la réalisation de ce Fort Boyard ainsi que Guy Robillard, ébéniste, le Marché Gilles Lanthier, ainsi que François Charette et sa conjointe qui ont apporté un support spécial à cette journée. Encore une fois merci à tous...vous êtes indispensables!

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LABELLE

Soirée de danse avec Marielle St-Louis, petit goûter après danse.

Le 28 septembre à l'hôtel de ville.

Liliane Robberts, présidente